

Action 17 du PRSE3

« Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement »



Atelier
VAD du
06 juin
2019

L'ACTION 17 DU PRSE3 : OBJECTIFS, GOUVERNANCE, AVANCEMENT

Gouvernance

Pilote stratégique : **Dréal**

Partenaire opérationnel : Réseau des 4 agences d'urbanisme d'AURA (**Urba4**)

Appui technique sur le volet santé : Observatoire Régional de la Santé AURA (**ORS**)

Objectifs

L'action 17 du PRSE 3 a ainsi comme objectifs :

- **D'identifier et de hiérarchiser les déterminants de santé** à prendre en compte dans le cadre d'actions expérimentales conduites dans les territoires
- **De caractériser** la manière dont les **enjeux de santé-environnement sont ou seront pris en compte** dans les documents de planification et les projets d'aménagement
- **De sensibiliser et d'accompagner les collectivités** dans la réalisation des diagnostics et l'élaboration d'orientations et d'actions permettant de prendre en compte les enjeux de santé.

Plan d'actions

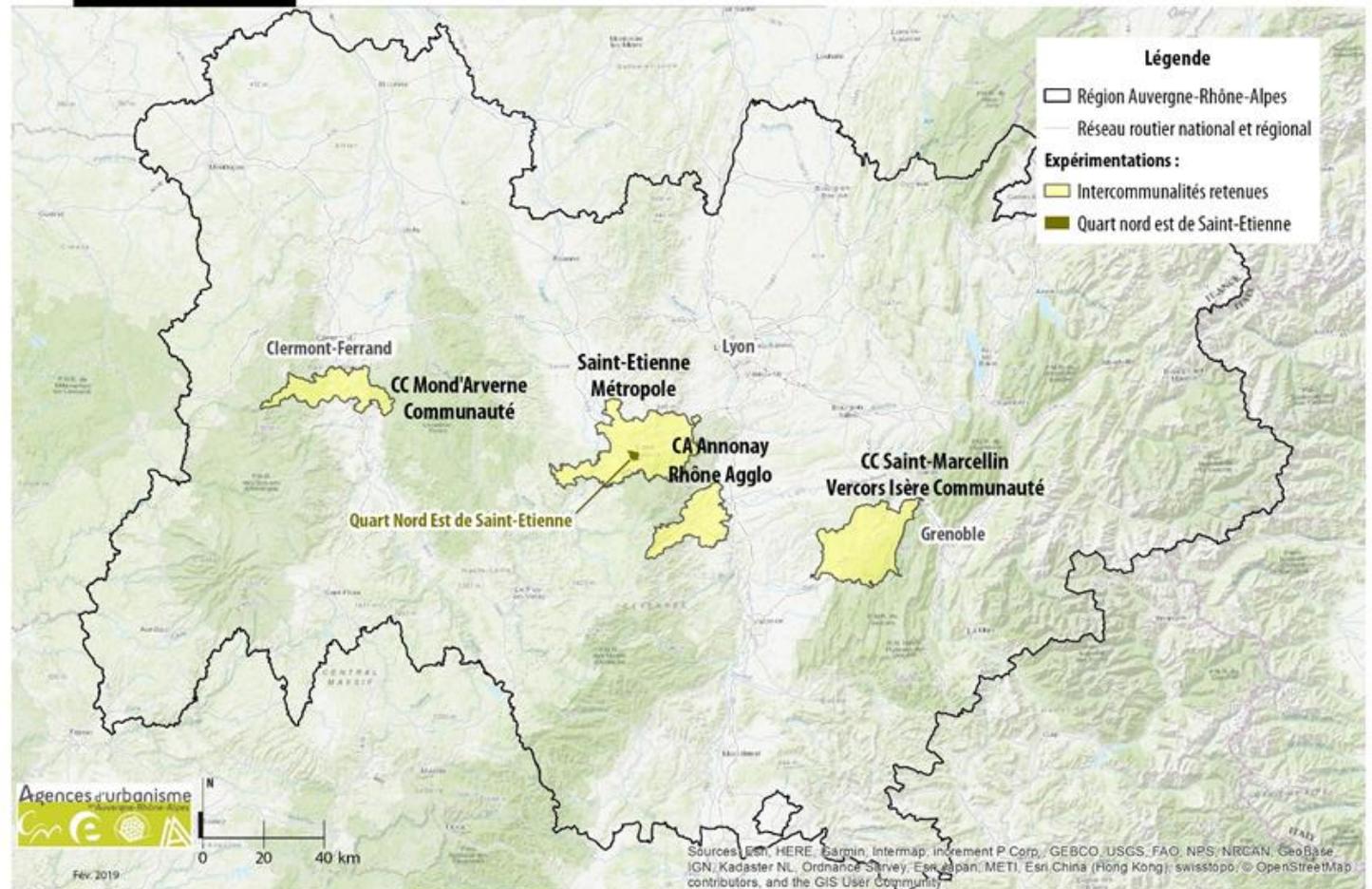
Une démarche pragmatique basée sur le retour d'expérience

Missions menées en 2018 :

- **Montage et animation d'un comité technique partenarial et d'un CTP élargi** autour de la thématique urbanisme et santé
- **Lancement de la première phase d'expérimentations** de l'intégration des enjeux santé-environnement dans des documents de planification (PDU, PLU-I, PLH, SCOT, etc.) et dans des projets urbains
- **Construction d'une grille d'indicateurs en UFS** pour faciliter les enjeux de SE dans les diagnostics territoriaux

1° phase d'expérimentation : 2 PLUi - 1 PLH - 1 projet urbain

Expérimentations portées par les agences d'urbanisme : territoires retenus
PRSE 3 - Urbanisme et santé



Principaux enseignements

- Des **territoires et des démarches contrastées** pour des enseignements diversifiés, liés à des contextes institutionnels spécifiques et des méthodes de travail différentes d'une agence d'urbanisme à l'autre
- La **sensibilisation des acteurs** du territoire à l'intérêt de démarches urbanisme favorable à la santé se révèle être un préalable incontournable au lancement d'une expérimentation
- D'une part des expériences menées sur des projets en phase de lancement - une contribution possible à la **hiérarchie des enjeux et la définition des objectifs**
- D'autre part des expérimentations menées sur des démarches déjà bien engagées - une **approche plus évaluative** et la formulation de recommandations
- L'importance du **positionnement du prestataire de l'UFS** dans la gouvernance et la conduite du projet - entre proximité aux décideurs et « partie prenante »
- Une démarche qui doit s'appuyer sur une **légitimité technique et scientifique** face à la complexité et la sensibilité des enjeux - la présence importante de l'Observatoire Régional de la Santé
- L'approche urbanisme favorable à la santé doit être **intégrée de manière globale au projet**, plutôt que de faire l'objet d'un volet à part
- Une démarche qui permet d'introduire de la **transversalité et du dialogue** entre les différents services d'une collectivité

Le travail engagé en 2019

Rédaction d'un **rapport intermédiaire** "bilan 2018"

Poursuite et **finalisation de la première phase d'expérimentation**

Enrichissement en continu de la **grille d'indicateurs**

Lancement d'une **seconde phase d'expérimentation avec 4 nouveaux territoires** partenaires selon un cahier des charges plus exigeant et engageant pour la collectivité candidate

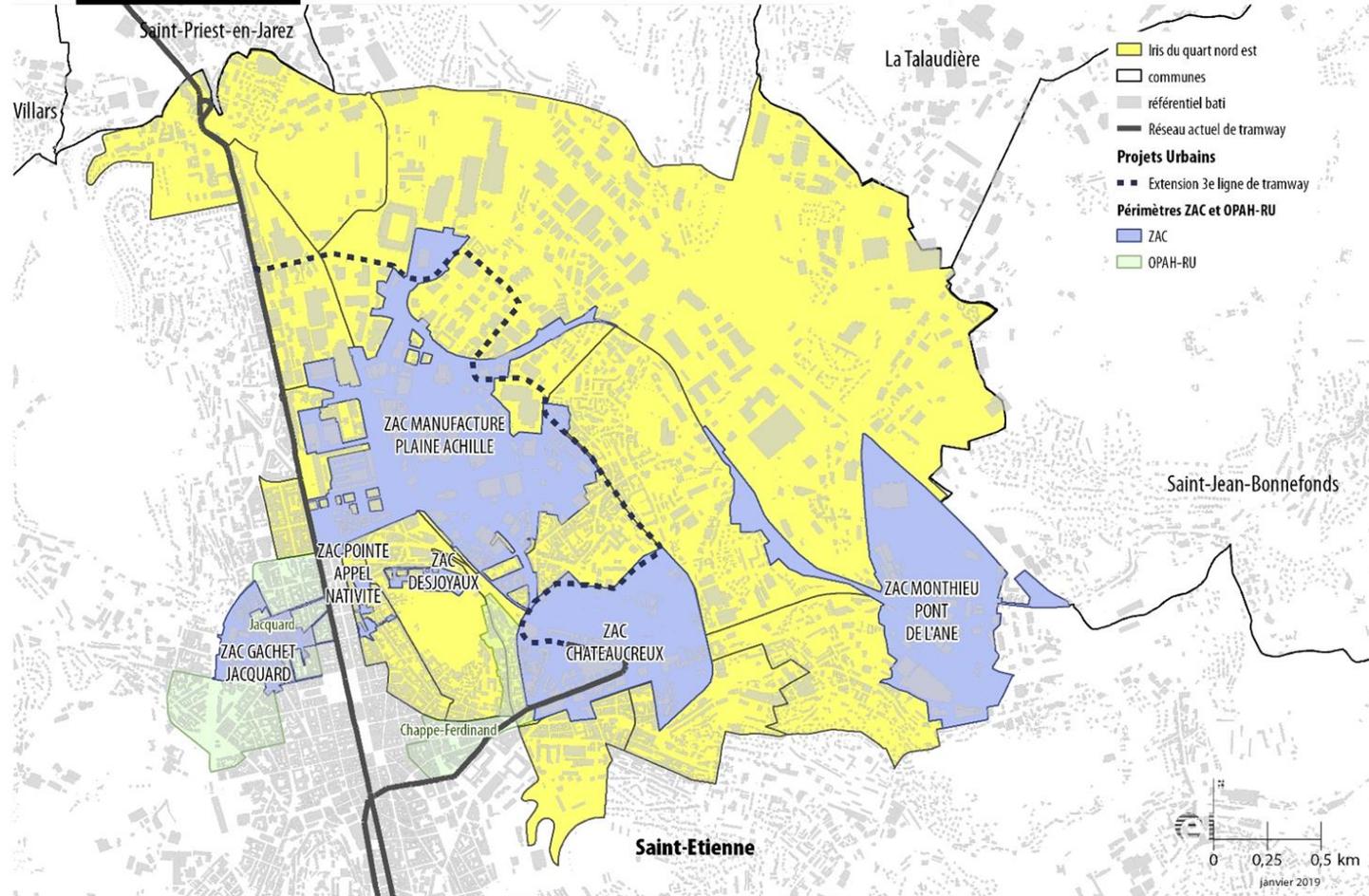
Formation des délégations départementales de l'ARS à l'urbanisme

L'EXPÉRIMENTATION « QUART NORD-EST DE SAINT-ÉTIENNE »

Le Quart Nord-Est : situation

Projet Urbain Quart Nord Est de Saint-Etienne : périmètre

Impacts sur la santé - Etude Quart Nord Est de Saint-Etienne



Sources : Traitements epures.

CMR - 00-177

Le diagnostic

Parties	Objectifs
1. Les caractéristiques de la population	Connaître les caractéristiques socio-démographiques et l'état de santé de la population du Quart Nord-Est
2. Les déterminants de santé à prendre en compte	Définir les éléments de l'environnement physique : <ul style="list-style-type: none"> • qui impactent la santé des habitants sur le Quart N/E • et qui peuvent être pris en compte dans le projet urbain

Travail avec l'ORS

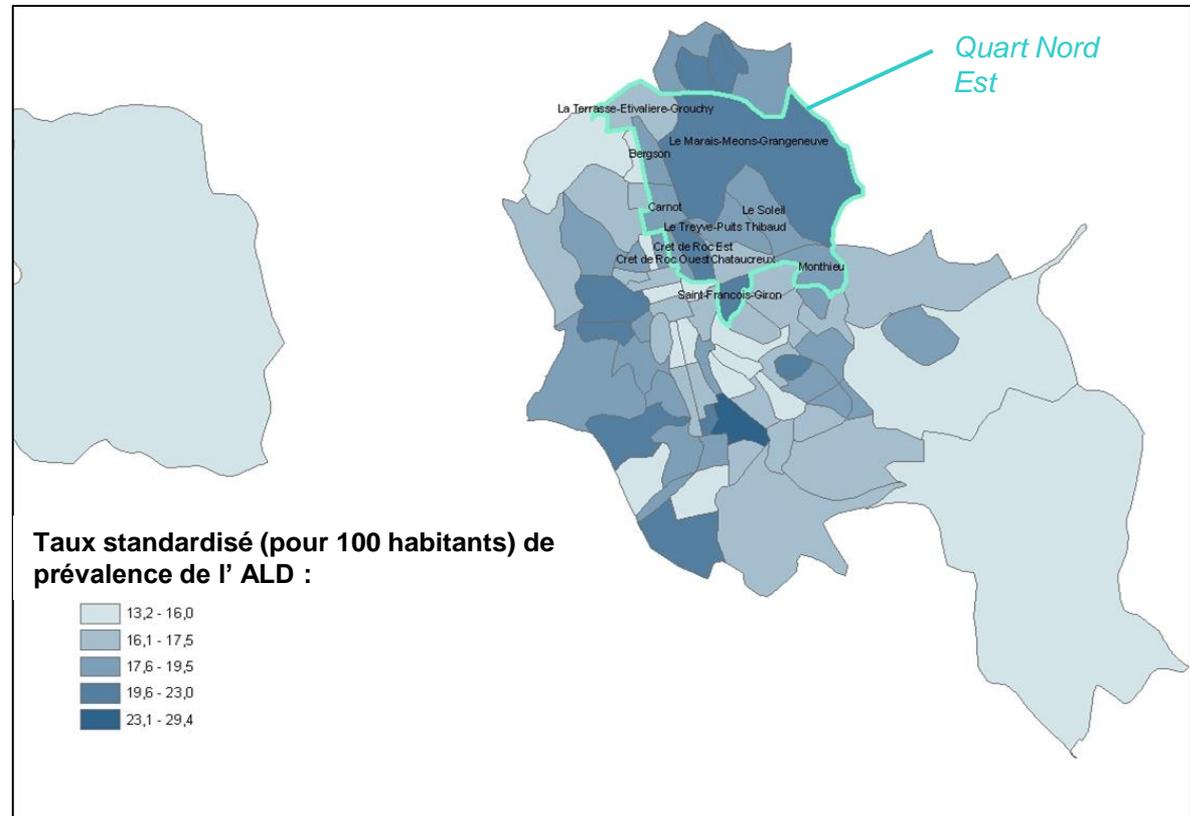


Indicateurs :

Co-exposition air-bruit
Exposition aux ICU
Présence de sols pollués
Qualité de l'habitat
Possibilités de mobilité active

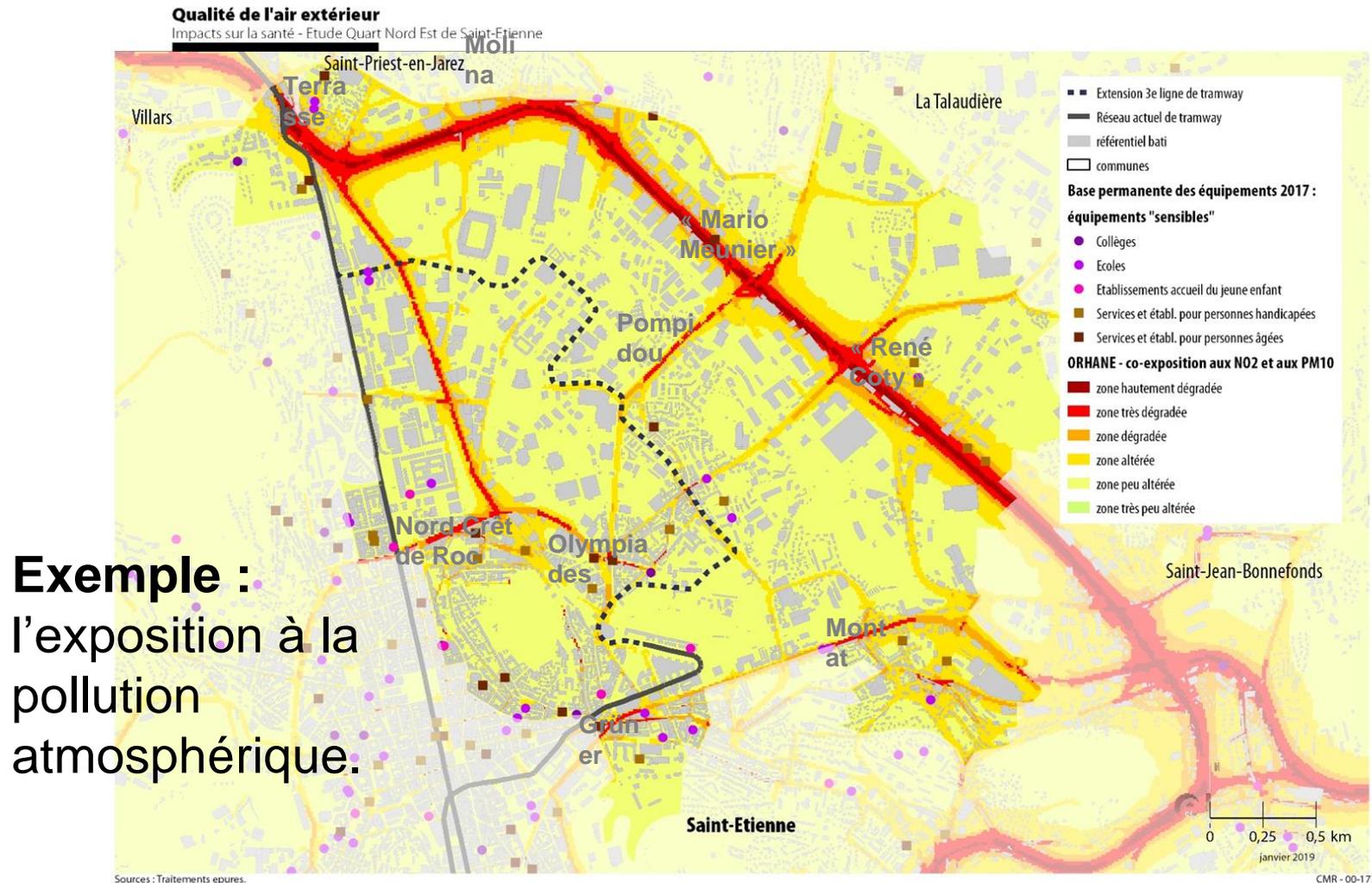
1. Les caractéristiques de la population

Exemple : les Affections Longue Durée (ALD)



Source : Balises, exploitation ORS, 2017

2. Les déterminants de la santé (1)



Exemple :
l'exposition à la pollution atmosphérique.

2. Les déterminants de la santé (2)

Les impacts sanitaires :

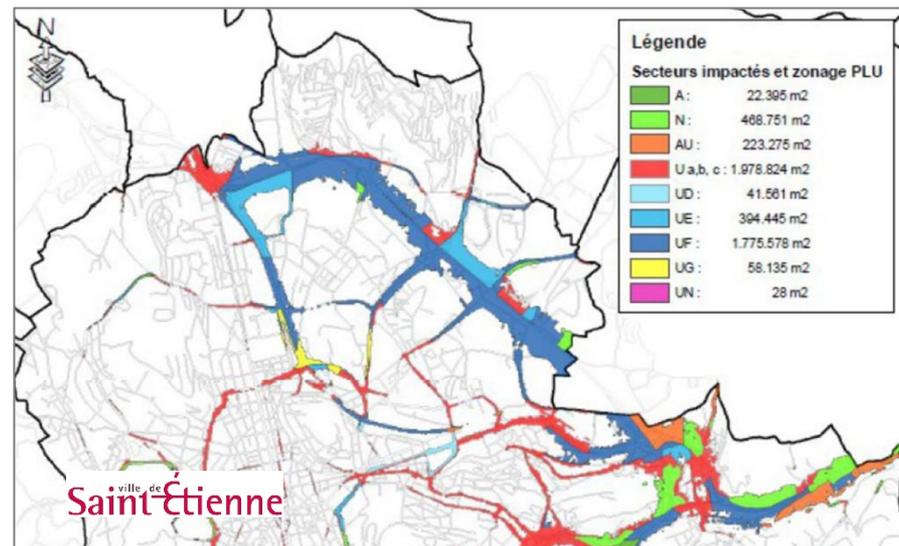
- crises asthmatiques et maladies respiratoires
- irritation de la peau, des yeux, du système nerveux, des reins
- publics vulnérables : personnes âgées, enfants, fumeurs, personnes asthmatiques.

Préconisations :

- éloigner l'habitat et équipements sensibles des zones surexposées
- privilégier une urbanisation favorisant une ventilation naturelle
- favoriser les parcs et jardins : meilleure circulation de l'air et dispersion des polluants.

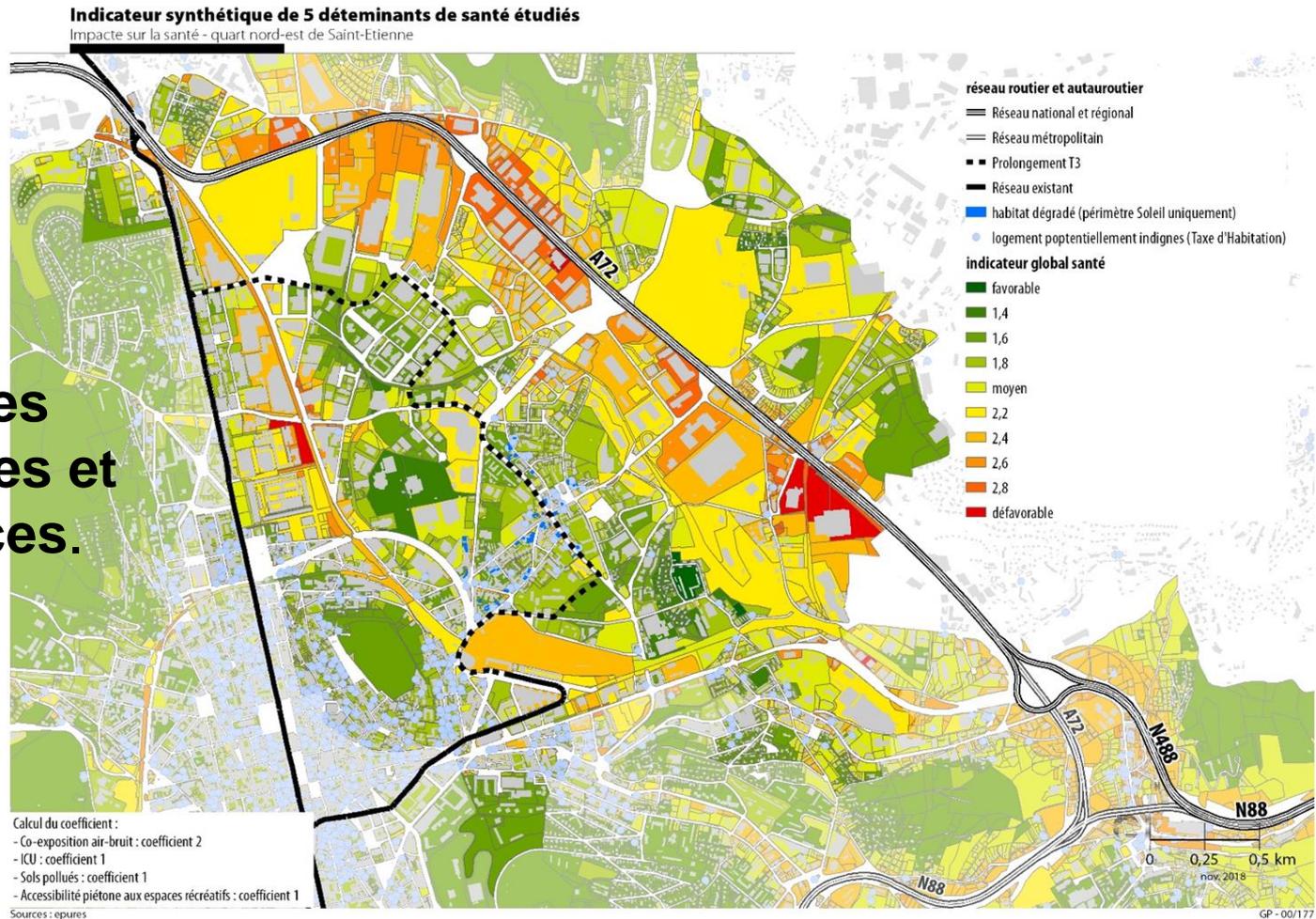
Les actions engagées par les partenaires :

- PPA
- ZFE
- Réduction de la part modale de la voiture
- Réflexions pour une prise en compte dans le PLU...



2. Les déterminants de la santé (3)

Carte des
bénéfices et
nuisances.



Conclusion

- Importance des **regards croisés** entre **différents métiers** et structures pour intégrer la santé à un projet
- De multiples **possibilités** de contribuer à la santé des habitants sans être un « expert » de la santé